

St-Jérôme, le 9 mars 2015

Madame André-Anne Gagnon
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, et de la lutte contre les changements climatiques
Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers
Édifige Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet Oléoduc Énergie Est – volet pipeline

Madame,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, nous avons pris connaissance de l'étude d'impact du projet cité en objet.

Notre analyse porte uniquement sur les impacts de nature économique. Nous estimons, et ce, au meilleur de notre connaissance que les éléments requis par la directive ont été traités de façon satisfaisante et valable. Par conséquent, nous n'avons aucune question à soumettre.

Nous aimerions toutefois vous soumettre les commentaires suivants :

Advenant l'obtention par Trans-Canada, des autorisations auprès de l'office national de l'énergie (ONÉ), la MRC Argenteuil demande le soutien du gouvernement pour le suivi diligent de l'évolution du dossier de l'oléoduc afin que le tracé final respecte les représentations de la MRC d'Argenteuil et n'empiète pas sur les terrains visés par le projet de parc d'écologie industrielle à Lachute.

Voir dans le document de cartographie : 56_Detailed_Route_Qc_Seq_Lachute_French.pdf
Dans la section où le tronçon traverse les points 22, 23, 24 et 25.

Pour des informations additionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Élisabeth Moreau de la direction de la coordination régionale, au numéro de téléphone 418 691-5698, poste 4781.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur régional,



Jocelyn Bianki

JB/dc